

VOIX OUVRIÈRE

ORGANE DE LUTTE OUVRIÈRE, POUR UNE DIRECTION RÉVOLUTIONNAIRE DES SYNDICATS
ET POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI RÉVOLUTIONNAIRE PROLÉTARIEN

31 DÉCEMBRE 1962 — N° 3

BIMENSUEL — 0,50 NF

Ne pas croire au Père Noël

LA signature, intervenue samedi dernier, d'un nouvel accord d'entreprise à la Régie Renault, accordant une quatrième semaine de congés payés à l'ensemble du personnel, a bien entendu fait grand bruit et a été présentée sur toute la presse comme une nouvelle « mesure sociale » du Gouvernement.

Il est bien évident que Dreyfus, Directeur de la Régie, n'a pas pris cette décision sans avoir l'accord du Gouvernement et de l'ensemble du patronat. Bien qu'elle soit particulièrement peu gênante pour la marche des entreprises dans l'industrie automobile (la production de l'été se vend d'autant plus mal que l'approche du salon de l'auto la dévalue), il est certain qu'elle va devenir l'objet principal, sinon le seul, d'autres accords d'entreprises, un peu partout, durant les prochains mois. Jusqu'à ce que le Gouvernement l'étende à tous les salariés d'ici un an, comme l'avait fait Guy Mollet en 1956 pour la troisième semaine, après le premier accord Renault.

Ce que vient de concéder la Régie Renault à son personnel, c'est donc ce que l'ensemble du patronat français, ou tout au moins des grands patrons, est prêt à accorder pour désarmer les mouvements revendicatifs pendant quelque temps.

En effet, parmi toutes les revendications que posaient les luttes ouvrières depuis quelque temps, c'est la moins coûteuse pour eux qu'ils offrent... et à condition que les syndicats veuillent bien être gentils, renoncer à la lutte et reconnaître que les accords d'entreprise sont la « base souhaitable pour les relations entre salariés et employeurs » (motion préalable aux accords Renault et signée par TOUS les syndicats).

Le retour aux quarante heures légales avec le maintien du niveau de vie actuel, c'est-à-dire le maintien du salaire correspondant généralement à 48 heures de travail, représenterait une augmentation des salaires annuels de plus de 25 %.

La quatrième quinzaine de congés payés représente une augmentation de moins de 2 %.

C'est dire que si c'est important pour les travailleurs, ce n'est guère coûteux pour le patronat.

Ce que le patronat cherche, c'est à relancer la politique des accords maisons, politique qui lui a permis, moyennant des concessions minimes, d'éviter que nous le contraignions à concéder des garanties décisives de notre niveau de vie. Les travailleurs de Renault ont eu en 1955 l'annonce, avant les autres salariés, d'une troisième semaine de congés payés, mais, en échange de ce plat de lentilles qui a paralysé leurs luttes, ils ne sont plus parmi les mieux payés de la région parisienne, ce qui était le cas avant 1955.

Dans la période actuelle, où le marché de l'emploi favorise les salariés, le patronat serait rigoureusement désarmé devant des luttes revendicatives de quelque ampleur. Et il les craint. C'est dans les périodes d'essor de l'économie que nous sommes le mieux placés pour défendre notre droit à la vie. Or, si notre niveau de vie ne s'est pas dégradé ou a même paru s'améliorer dans certains cas, c'est le plus souvent par suite d'une augmentation de notre horaire de travail. Une statistique récente de la C.G.T. a montré que malgré la troisième semaine de congés, le nombre d'heures passées par an au travail avait augmenté continuellement durant ces dernières années. Une heure de plus effectuée chaque semaine et c'est, au bout d'un an, l'équivalent d'une semaine de vacances sacrifiée à la production de bénéfices pour le capital. Ce sont donc bien des semaines de repos, de loisirs ou de culture que nous abandonnons en heures supplémentaires. Et que nous continuerons à abandonner si nous faisons confiance au patronat et à ceux qui prétendent, en notre nom, obtenir de lui autre chose que des attrapes.

Si le tapis vert est aussi magique qu'on veut bien nous le dire, alors il faut lui demander de résoudre nos vrais problèmes : retour immédiat aux quarante heures, augmentation substantielle des salaires, et garantie de l'emploi (interdiction des licenciements pour manque de travail, maintien du salaire quelles que soient les baisses d'horaire).

Mais l'accord Renault est justement la mesure de ce que nous pouvons obtenir par ce moyen : des miettes pour le présent, des promesses pour l'avenir, avec comme seule certitude le maintien pour la plupart d'entre nous, de ces deux mois de repos annuel en moins que sont les 48 heures par semaine, jusqu'à ce que le chômage nous envoie à la soupe populaire. C'est pourquoi bien que ni les uns ni les autres ne tenions à la lutte pour la lutte, c'est à elle que nous devons recourir pour changer notre sort, car entre le Père Noël et le Patronat il n'y a jamais que la différence entre le mythe et la réalité.

V. O.

CHEZ PEUGEOT (Sochaux)

JUSTICE DE CLASSE !

Suite aux événements du 9 novembre 1961, le Conseil des Prud'hommes, assisté d'un juge répartiteur, vient de rendre son jugement. La Direction est autorisée à licencier quatre délégués. C'est une parodie de justice, un « jugement Peugeot ».

La Direction avait porté plainte pour séquestration, violences, vol. Dans le jugement, aucun de ces faits n'a été retenu. Les motifs de résiliation du contrat de travail ne tiennent pas debout : reprocher par exemple au camarade Bourquin de n'avoir pas fait preuve de « pondération » en demandant la levée des sanctions, c'est se moquer de la classe ouvrière. Comme au temps des despotes et des rois, on juge et on frappe ceux qui ont le courage de s'opposer aux patrons, au régime.

Nous devons réagir devant une telle décision. Les camarades de la carrosserie l'ont compris, ils sont passés à l'action illico presto.

Jamais nous n'aurions dû laisser tomber l'action menée en vue de faire réintégrer le camarade Chognard et tous les travailleurs licenciés. Depuis, nous avons trop laissé enterrer l'affaire, croyant peut-être que Peugeot la laisserait tomber.

Le récent verdict vient de nous rappeler brutalement à la réalité.

Pour le moment, nos quatre camarades sont maintenus dans leurs fonctions ; les syndicats font appel. Mais d'ici là, il ne s'agit pas de nous endormir, le réveil pourrait être brutal.

Nous venons d'en faire l'expérience : la « justice » est bien celle du patronat. Le seul argument auquel celui-ci soit sensible, c'est notre action.

NON AUX LICENCIEMENTS.

(V.O. - Peugeot)

A LA THOMSON-HOUSTON (Gennevilliers)

QUESTION DE « POT »

Il était courant autrefois que les ouvriers d'un même atelier se cotisent pour boire un pot ensemble le dernier jour de l'année, dans une petite réunion amicale. Mais depuis quelque temps, cela devient de plus en plus officiel et contrôlé par nos « supérieurs », puisque ce sont les chefs de service eux-mêmes qui offrent le pot et dans certains services c'est très organisé. Tel au département « Télécommunication » où était passée une note disant que le pot se boira à la cantine à partir de 16 h. 30. Il fallait pointer pour sortir sans être obligés de repointer à l'heure habituelle, c'était bien le plus intéressant. Mais cela a été annulé pour ne pas créer de précédent.

Sortir plus tôt aurait intéressé une grande partie du personnel, bien plus que de trinquer avec ceux-là même qui décident de nos avancements, augmentations et sanctions (une lettre d'avertissement part bien de quelque part).

Mais puisque ce sont des salariés comme nous, ils ne nous doivent rien d'autre que de s'abstenir de faire le jeu de nos exploités communs. Cela serait suffisant pour mériter notre estime.

QUAND IL LE FAUT

Depuis plus de quinze jours, une grève totale des journaux paralyse New York. D'autre part depuis le dimanche 23 décembre, les dockers de tous les ports de l'Atlantique sont en grève générale.

Les syndicats américains ne se distinguent pourtant pas par leur esprit révolutionnaire, ils sont au contraire très réformistes. Mais dans le pays où le capitalisme est le plus concentré, il faut bien pour la satisfaction de revendications de salaires ou de diminution de la journée de travail, mener une lutte générale de tous les travailleurs d'une même profession.

ENVOI AU TAPIS VERT

La direction de Gennevilliers a fait connaître aux délégués du C.E. ses projets en matière de réduction et aménagement de l'horaire, lesquels projets doivent être discutés en C.E. D'après les informations orales que nous avons reçues, les modifications consisteraient en trois points principaux :

— diminution des heures de travail avec retour à 45 heures ;

— compensation de l'ordre des 2/3 de la perte de salaire occasionnée, en l'espace de trois mois par l'augmentation de la prime (!) et les augmentations individuelles (!!!) ;

— fixation du temps pour le repas à 3/4 d'heure.

Voilà autant de points sur lesquels, dans le cadre du C.E., la direction souhaite que des représentants ouvriers argumentent et discutent. Mais indépendamment du fait que la discussion du C.E. n'ajoutera absolument rien à ce que la direction a décidé dans ce domaine, aucune de nos revendications n'est satisfaite.

— La première, c'est le retour immédiat aux 40 heures, ce que nous avons obtenu il y a 26 ans est plus que nécessaire aujourd'hui.

— La deuxième, c'est la garantie de notre salaire, car nous n'avons pas à payer les fluctuations de la production.

— Ensuite, c'est la garantie de l'emploi et la répartition du travail entre tous, car notre force nous l'avons quand nous sommes tous à l'usine, et non les uns chômeurs et les autres abrutis de travail.

Maintenant, les représentants des syndicats de la TH vont-ils se prêter à la comédie que sera la prochaine réunion du C.E., ou bien alors marquer leur volonté d'organiser la lutte sur ces revendications ? Cela dépendra avant tout de notre attitude à tous.

(V.O. - Thomson-Houston)

CHEZ DESFOSSÉS (Issy-les-Moulineaux)

LEGALITE ET REALITE

La Direction n'a pas de complexe vis-à-vis de la légalité et sait passer outre, si nous ne savons pas lui imposer ses limites.

Nous avons eu, à la Galvanotaille douce, un bel exemple de la mauvaise volonté manifeste de la Direction en matière d'hygiène et de sécurité dans le travail.

Depuis longtemps, il lui avait été demandé, par le biais du Comité d'Hygiène et de Sécurité, organisme paraplégique s'il en est, d'installer une aspiration efficace à cet endroit. Elle a fait, comme toujours, la sourde oreille.

Ce n'est qu'à l'extrême limite (un ouvrier ayant été intoxiqué par les vapeurs nocives) que l'ingénieur de l'insécurité notoire, et le médecin du travail sont intervenus et que les travaux ont été commencés. Il en est malheureusement toujours ainsi tant que nous remettons notre sort, en matière de sécurité comme ailleurs, entre les mains et la bonne volonté de ceux qui nous exploitent.

Soyons nous-mêmes les promoteurs de notre propre sécurité.

PAS DE SECURITE,
PAS DE TRAVAIL

UN ACTE CRIMINEL

Le délégué du Service des Transports a dénoncé avec vigueur le fait que, depuis quelque temps déjà, les camions sont surchargés au-delà de toute mesure (quelquefois presque le double du poids normal) et que ce fait ayant été mis à jour, on ne pesait plus les camions à la sortie afin d'éviter tout contrôle. On peut voir toutes les conséquences que peut entraîner de la part de la Direction un tel état de chose, un acte qu'on peut qualifier de criminel... (avec un tel poids, les freins n'existent plus).

La Direction ne peut évidemment pas porter dans son cœur ceux qui, justement, mettent à jour de tels faits.

(V.O. Desfossés)

A EN COUPER LE SOUFFLE

La fameuse Commission Laroque est en train de réunir les éléments d'un « Code de la vieillesse ». Une bonne partie des mesures préconisées consistent en l'emploi à certains postes — pour des travaux le plus souvent à mi-temps — des vieux travailleurs. Ces emplois sont appelés du « second souffle ».

D'après Alfred Sauvy — bourgeois « de gauche », la retraite « aujourd'hui paraît inhumaine et prend trop souvent l'allure d'une exclusion, d'une expulsion... La solution d'avenir doit être cherchée dans un passage progressif de la pleine activité à la pleine inactivité, avec une sorte d'orientation professionnelle qui pourrait, dans divers cas, commencer dès 50 ans. En revanche, à 75 ans, ou à l'âge où la personne ne peut parfois plus accomplir les auto-services les plus élémentaires, la pension devrait être notablement relevée. »

Si c'est là la voie vers la future augmentation du montant de la retraite des vieux, nous aurons au moins une nouvelle alternative pour finir nos vieux jours : crever au boulot, au lieu de crever de faim, à petit feu, chez soi.

Adressez toute correspondance et fonds à :
Maurice SCHRCEDT
5, rue du Tir
Corbeil-Essonnes (S.-et-O.)

RÉGIE RENAULT (Billancourt)

SUSPENSE ?

Et la prime du mois de mars ? Au 31 décembre 1962 elle n'était pas encore affichée. Il est vrai qu'avec la signature des « accords », la D.P.R.S. a du travail. On nous avait habitués à annoncer la prime avant le paiement de la précédente. La prime de décembre a été payée au dernier moment, histoire de faire bousculer un peu ceux qui désiraient l'utiliser à des achats pour Noël et d'en perdre une partie, car chacun sait qu'à la veille des fêtes, les prix sont toujours surfaits.

La Direction nous réserve-t-elle une heureuse surprise pour le mois de mars ? Comme par exemple en incorporer le montant dans notre salaire ?

UN PATRON DE COMBAT

Trois serveuses et un cuisinier viennent d'être licenciés de la cantine Seguin.

Une histoire de vol de quart de vin paraît-il. Aucun « bulletin du consommateur » n'est venu nous informer de l'affaire. Nous avons dû enquêter nous-mêmes. Les serveuses auraient eu droit aux circonstances atténuantes devant un tribunal bourgeois, vu qu'elles n'avaient pas volé mais simplement revendu leur ration.

Malgré leurs dénégations et supplications le patron de combat qu'est le C.E. a été inflexible.

LICENCIÉS SANS PRIME ET SANS PREAVIS

Voilà où on arrive avec cette caricature de gestion ouvrière. Au fait, ces cantines toujours déficataires, pourquoi le C.E. s'obstine-t-il à les garder ?

BALLEPONT

S'il en était encore besoin, la Régie vient de nous faire une démonstration de magnanimité pour les ponts de Noël et Jour de l'An. La récupération un samedi veille de Jour de l'An pour la normale et les deux samedis pour les équipes n'aura pas permis d'avoir quatre jours à chaque fois, qui auraient donné des possibilités de sports d'hiver.

En fait, la Régie a pensé que faire travailler les deux lundis en sandwichs entre dimanche et mardi la gênait et là encore, elle en a fait à sa guise.

Puisque nous le lui permettons.

INVENTAIRE

Pour bien finir l'année, la Direction a pensé qu'il fallait du monde à l'usine le 31 décembre.

Certains manœuvres, ouvriers, agents de maîtrise sont venus ce jour-là, le prétexte invoqué étant l'inventaire.

Et s'il n'y avait pas eu le pont, n'y aurait-il pas eu d'inventaire ?

La Direction fait vraiment peu de cas des heures de liberté des ouvriers. La majorité d'entre nous a eu le pont (récupéré samedi 5 janvier) mais certains sont venus le passer à l'atelier. Comme manière de se moquer des gens, on ne fait pas mieux. Bien sûr, il y avait toujours moyen de refuser mais le minimum en pareil cas aurait été de donner du congé supplémentaire à ceux qui sont venus.

Rappelons que les accords prévoient qu'en cas de rappel à l'usine pendant la période des congés, l'ouvrier a droit à deux jours de congés supplémentaires.

Que la Direction se débrouille comme elle veut, mais qu'elle respecte nos heures de liberté. Pour nous, la vie commence quand nous quittons l'usine.

(V.O. - RNUR)

Tu trouves la « V. O. » trop petite ?
Nous aussi.
Elle ne vivra...
Elle ne grandira...
que grâce à ton soutien

OUVRIERS GRANDS FROIDS

Le chauffage des ateliers est prévu, c'est vrai, mais contre les grands froids, là, ce n'est pas au point du tout.

Il y a bien de l'anti-gel pour les moteurs, des voitures conçues pour les grands froids, la Direction doit penser que nous sommes des ouvriers grands-froids pouvant travailler entre 0 et 10°. Et puis, le froid, c'est comme la chaleur, cela ne dure pas longtemps, chacun se débrouille pour se réchauffer, alors la Direction ne s'inquiète pas trop.

(V.O. Département 18)

DU REVE

Nous nous souvenons encore des grèves violentes du Borinage où les mineurs belges protestaient contre la fermeture des mines jugées insuffisamment rentables par le patronat.

Or, nous apprenons par le numéro 52 du 27 décembre 1962 de l'Usine Nouvelle que « 9.000 travailleurs turcs viendraient travailler en 1963, les effectifs des travailleurs étrangers occupés dans les charbonnages belges. (Ces recrutements intensifs de main-d'œuvre dans les industries en récession, aidées à ce titre par la C.F.C.A. pour des raisons sociales font d'ailleurs rêver) ».

Cela fait peut-être « rêver » l'Usine Nouvelle, mais nous savons bien que le patronat lui ne rêve pas. Il n'a aucun scrupule à déplacer des travailleurs à des milliers de kilomètres pour disposer d'une main-d'œuvre acceptant des conditions très dures de travail.

Il espère obtenir ainsi ce qu'il appelle la « paix sociale », mais là, il risque le cauchemar.

PRECISION OU COTE D'AMOUR

Nous connaissons les progrès gigantesques de la technique, les miracles de l'électronique. En matière de précision on ne connaît guère mieux jusqu'à présent que le Solex. Pas le vélo, le micromètre.

Au 37, on connaît mieux : le ou les chefs d'ateliers qui apprécient notre travail ; savoir si l'on doit changer de catégorie 1, 2, 3 ou 4. En gros dans les 10 centimes de l'heure pour des salaires tournant autour des cents sous.

Chapeau pour la précision. A moins qu'il ne s'agisse que de cette bonne vieille cote d'amour.

Lire la « V. O. »...
c'est bien.
La diffuser...
c'est mieux.

GROS FRAISAGE, PETITE MACHINE

Depuis que le département possède des « Boko », on fait quelquefois usiner sur ces machines des pièces qui étaient faites avant sur les grosses fraiseuses. On voit même une pièce au gros fraisage et la symétrique sur Boko.

Voilà qui remet sérieusement en question l'argument des « responsabilités » que l'on nous a donné au moment de l'augmentation du gros fraisage.

Il est bien évident que pour assurer les différents travaux il faut une grande variété de machines. On ne peut donc pas payer les compagnons en fonction de la place qu'ils occupent, on ne s'en sortirait plus.

Le plus simple serait de ramener tout le monde à la même catégorie, celle du gros fraisage bien sûr.

(V.O. - Département 37)

L'ESPOIR DES JEUNES

Récemment au Département 70, un jeune ouvrier a été licencié. Ce n'était pas un bon ouvrier comme les aiment tant les patrons. Décontracté, assez peu respectueux des règlements, il ne forçait pas la cadence.

Cela, les patrons ne peuvent pas s'y faire. Un « bon » ouvrier, c'est un type docile qui tape dans la butte, qui s'inquiète quand la pendule marche mal, qui ne s'occupe pas de politique, ni de syndicalisme, mais qui court aux urbes quand les grands de ce monde le lui demandent.

Cet « avenir » qu'on offre aux jeunes, il y a des jeunes qui le refusent. Et ce sont eux qui ont raison. Les jeunes sont « inexploitable », tant qu'ils ne sont pas brisés... comme les plus vieux.

Et cette attitude des jeunes est le seul espoir que nous puissions avoir tous de faire diminuer notre exploitation à tous.

Loin de faire le jeu de la maîtrise en l'aidant à briser l'indépendance des jeunes, nous devons au contraire les aider à la maintenir et c'est ainsi que, nous aussi, nous garderons notre jeunesse ou la retrouverons.

(V.O. - Bâtiment C.)

AUTO-DEFENSE

Aux Bâtiments « C », un cariste a été blessé au cours de son travail par une benne déséquilibrée. Le Fenwick n'étant pas équipé du dispositif de sécurité nécessaire, la benne s'est écroulée sur l'ouvrier qui a dû être transporté à l'hôpital.

Joyeuses fêtes de bonne année que lui offre la Régie !

A part les affiches qui nous donnent de bons conseils, la direction se moque pas mal de respecter les consignes de sécurité ; les cadences qu'elle nous impose, le matériel non équipé sur lequel nous sommes obligés de travailler nous font journellement risquer notre vie au travail.

Chacun son job. La direction, aidée de sa maîtrise, organise la production. A nous d'organiser notre propre sécurité.

PAS DE CADENCES INFERNALES.

Et quand la protection n'est pas assurée, il faut savoir refuser de violer les règlements.

A POIL !

Il faisait froid la dernière semaine de l'année au 74. L'ouverture des portes amenait des rafales d'air froid. Les aérothermes avaient des crises d'asthme et personne ne s'en souciait.

Si bien qu'il n'était plus possible de travailler. Il faisait si froid, et il faisait si bon dans les bureaux que le chef auquel les ouvriers s'adressèrent ne s'en était pas aperçu. Il est vrai que c'est un sportif, et le dimanche passé il avait vu à son poste de télé un match de football où, malgré le froid, les joueurs faisaient du bon travail. Pour une telle réflexion il aurait bien mérité qu'on le mette à poil. Mais cette visite a suffi pour amener des chauffages d'appoint.

PAS DE VACANCES POUR LES HIBOUX

Il faut bien se rendre à l'évidence. Personne au service électrique n'a vu le personnel des entreprises extérieures prendre leur congé annuel. Outre qu'on les voit le plus souvent travailler de nuit et faire des heures supplémentaires à cœur que veux-tu, ce personnel travaille déjà au rabais et nous l'avons déjà signalé.

Le dépassement des heures supplémentaires, la réglementation des heures de nuit, les congés annuels, il n'est pas besoin de grève pour les faire respecter, mais de faire appliquer la loi.

Seulement qui fera appliquer la loi ? Nous n'avons aucune information sur l'existence de syndicats ni de délégués du personnel des entreprises extérieures.

Alors, en l'occurrence, nos délégués pourraient mettre un peu le nez dans cette affaire.

(V.O. - Entretien.)

LE SOURIRE COMMERCIAL

Renault a reçu la plume d'or pour son amabilité vis-à-vis de la presse. Bravo, les grands gueuletons la veille du Salon, cela classe une entreprise. Mais ne nous faisons pas d'illusions ; dans un régime capitaliste, chez Renault comme ailleurs — où on traite les ouvriers et les clients avec un profond mépris, où, quand on prend la peine de mettre des gants de velours, c'est pour mieux dissimuler une poigne solide — l'amabilité à la presse, c'est pour aider à vendre au moins autant de vent que de camelote.

(V.O. - Bureaux)

GENÈVE (Ivry)

LES BONNES METHODES

Notre patron nous chérit tellement qu'il n'hésite pas à employer les pires méthodes pour nous attirer un jour de plus dans son usine. Ainsi, en sus de la maigre prime de fin d'année de 15.500 anciens francs, il n'hésite pas à accorder 500 anciens francs supplémentaires... à ceux qui seront venus le samedi 29. Ce qui revient à pénaliser d'une amende de 500 anciens francs ceux qui ne seront pas venus ce jour-là.

Comme de plus le samedi 29 a été décrété par la Direction jour de récupération du lundi 31, le jour de l'An ne sera pas non plus payé à ceux-là, c'est une très forte somme qu'ils verront soustraite à leur paye.

Ceux d'entre nous qui avaient pu penser que l'aménagement d'horaire n'entraînait pas l'obligation de venir le samedi ont dû déchanter vendredi après-midi. Notre vie n'intéresse pas Genève pourvu que ses profits se réalisent ; et ceux d'entre nous qui avaient pensé pouvoir être libres ce jour-là se sont vus obligés de choisir, au dernier moment, entre leur projet et une grande partie de leur paye.

En fait c'est le principe de la récupération que nous devons mettre en cause. Une journée chômée c'est pour nous quelque chose d'appréciable mais cela n'a plus aucune valeur si nous devons la récupérer un samedi. Nous devons exiger que les « ponts » que le patron nous accorde soient payés et non récupérés.

GENEVE OU LA SIBERIE ?

Mercredi 26 décembre, devant le froid qui régnait dans l'atelier « prototypes », nos camarades ont dû débrayer une heure. A la suite de quoi la Direction a enfin envisagé de porter remède à la chose.

Il est inadmissible, par le temps qu'il fait, que le chauffage soit nul ou insuffisant dans certains ateliers. Nous n'avons pas à risquer notre santé pour les profits du patron.

Et il est bien évident que si nous sommes obligés de cesser le travail pour cette raison, la faute en incombe entièrement au patron. C'est pour cela que toutes nos heures perdues à cause du froid doivent être intégralement payées par la Direction.

(V.O. - Genève)

LES ENFANTS DE L'ONCLE TOM

Le 1er janvier 1963 est aux Etats-Unis le centième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. En effet, à l'époque, ce dont avaient besoin les exploités américains, c'étaient d'hommes libres, libres de circuler de la campagne à la ville et de se vendre aux industriels contre un maigre salaire. D'autre part, sur le plan de la morale, cela faisait mieux.

Actuellement, la ségrégation raciale existe encore et si le gou-

SAVIEM (St-Ouen)

A RECTIFIER

Samedi 29, il a fallu travailler pour récupérer le pont de Noël. Samedi 5 janvier, il faudra encore être là pour récupérer celui du Jour de l'An, et cette fois, il n'y aura pas deux autres jours de repos derrière.

Bien agréables les ponts. Bien moins drôles les récupérations. On sait que dans l'usine il y a quelques intoxiqués du travail pour venir travailler les samedis chaque fois que cela est possible. Mais il faut des samedis de récupération pour se rendre compte que la grosse majorité d'entre nous n'aime vraiment pas le travail du samedi. Et dire que la législation actuelle considère encore le samedi comme jour ouvrable. Combien faudra-t-il « d'accords » pour rectifier cette regrettable « erreur » ?

(V.O. - Saviem.)

PANHARD (Paris-XIII)

VACANCES EN ESPAGNE

A l'occasion des fêtes de fin d'année, beaucoup de camarades espagnols avaient demandé l'autorisation de s'absenter une semaine pour aller passer les fêtes en famille. Sous prétexte de manque de personnel, la Direction a refusé. Pour le patron, pas question de laisser partir les ouvriers ; et la production alors ? Vous rendez-vous compte ?

Certains d'entre nous pensaient que cette semaine aurait été une faveur spéciale pour la main-d'œuvre espagnole. En fait, ce n'aurait été qu'une maigre compensation face aux préjudices de la vie d'émigré, sans famille, sans foyer, sans ses amis. Et nous aurions pu, en les appuyant, nous en servir pour nous rapprocher de la quatrième semaine de congés payés que nous désirons tant.

Evidemment il était possible d'aller passer les trois jours de Noël en Andalousie ou au Portugal. D'attirantes affiches nous y invitaient. Vacances de Noël au soleil, en Jet, avion rapide et confortable, le tout compris pour 950 NF. Avec un petit effort, la chose était donc possible... pour ces Messieurs de la Direction Panhard, bien entendu. Car avec nos 600 NF par mois, nous, nous pouvions tout juste faire le tour de Paris, pousser même jusqu'à la rue de Cadix et aller prendre un verre au Café de Madrid en guise de vacances espagnoles.

LA PRIME AMENDE

A la paie du 21, les surprises furent grandes et nombreuses. En effet, nous attendions cette fameuse prime de Noël dont la Direction prétendait nous faire un « cadeau bienveillant ».

Certains d'entre nous ont perçu cette somme en entier, d'autres, par contre, n'ont reçu que la somme dérisoire de 3.000 AF, parce que, dit la Direction, ils s'étaient absents plusieurs fois sans motifs.

En fait, cette prime, comme toutes les autres d'ailleurs, n'est pas un cadeau, mais réellement notre dû, une partie de notre salaire qu'elle nous retient et qu'elle promet de nous donner dans quelques mois si nous sommes assidus.

Ce qui revient à dire que si un camarade s'absente pour une raison ou pour une autre, la Direction lui vole littéralement une partie de son salaire.

(V.O. - Panhard.)

ASSISTANCE PUBLIQUE

M... COMME MERCI

L'A.P., pour la première fois, nous a souhaité bon Noël. Nous devrions donc l'en remercier puis-que pour ses bons vœux, elle nous a donné une « prime de rendement ».

Seulement :

— Si tu es intermittente (l'A.P. ne reconnaissant cette catégorie que pour le travail), tu n'as droit à rien.

— Si tu es Noir et temporaire, tu n'as droit à rien (les Noirs ne travaillant peut-être pas comme les Blancs ?).

— Si tu es temporaire et que tu as osé être malade, ne serait-ce qu'un jour ou deux dans l'année (l'A.P. estimant que les jours de maladie ne sont que des jours supplémentaires — l'hôpital c'est sain, c'est évident n'est-ce pas ? — pour se reposer, et que si tu te permets de te reposer, tu n'as pas besoin d'argent), tu n'as donc droit qu'à une toute petite partie de la prime soit entre 25 et 50 NF selon la tête (quel cadeau !).

— Si tu viens d'être diplômé, tu n'as pas besoin de prime ! Tu viens de débiter.

— Si tu as 25 ans de maison, là elle fait un petit effort. Tu as droit à entre 100 et 500 NF selon ta catégorie, tes notes, tes activités syndicales, etc.

Lorsqu'on s'aperçoit de l'effort fait par l'A.P. pour le versement et surtout pour le calcul de cette prime (il y a un chiffre différent par personne) on est réellement touché... par sa ladrerie.

Mais le plus fort est que cette prime soit baptisée de « rendement ». On aimerait bien savoir exactement de quoi il s'agit.

S'agit-il de se débarrasser rapidement des malades (on a le choix des moyens !), ou au contraire de leur procurer des soins moins minutieux de façon à les garder plus longtemps ?

Bien sûr, vu le prix de la journée !...

S'agit-il de travailler en faisant des « économies » sur le coton, l'alcool, les compresses, etc. ? Bien sûr, tous les produits reviennent cher, mais, vu le bénéfice que l'administration fait sur nos salaires par rapport au prix de journée !...

Si ce n'est pas cela, nous ne voyons pas, car le travail est toujours effectué par un minimum de personnel dans les conditions bien souvent pas très agréables.

Peut-être l'A.P. veut-elle que nous augmentions nos heures de présence (54 heures en 6 jours ne suffisant pas) ou bien que nous ne prenions pas notre repos hebdomadaire ?

Mais, de toute manière la notion de rendement est obligatoirement liée à celle de rentabilité (autrement il n'y aurait qu'à augmenter le personnel) et cette notion ne doit rien avoir à faire à l'A.P. qui est un service public qui ne devrait pas s'occuper de faire des bénéfices, mais de bien soigner ses malades sans tuer à la tâche son personnel, même si cela coûte cher (on n'y regarde pas de si près à Reggane).

Les primes, quelle que soit leur forme et surtout lorsqu'elles sont données avec des différences comme celles-ci « à la tête du client » ne sont qu'une escroquerie morale, une partie de notre salaire que l'on met de côté pour nous le rendre sous forme de « carotte de l'âne » à la fin de l'année. Il est vrai qu'à ce taux ce n'est que de la carotte rapée.

Ce que nous voulons c'est une augmentation du salaire de base, avec un supplément de personnel, car si pour l'A.P. le rendement n'est pas suffisant, nous, nous trouvons que c'est le personnel et son salaire qui ne l'est pas.

(VO - Assistance Publique)

S. N. C. F. (Région parisienne)

CEUX QUI « PATERNALISME »...
CEUX QUI TRICOLORENT...
CEUX QUI SE « GARGARISME »...
CEUX QUI...

L'« heureux écho » que la SNCF voulait faire résonner à l'occasion de son 25e anniversaire, et qui s'est soldé par l'aumône que nous savons, n'a certes pas obtenu, chez nous, le succès attendu.

L'obole concédée a soulevé plus d'indignation et de dégoût que de plaisir et de satisfaction. Les espérances que certains escomptaient quant à une prime plus importante, ont vite fait place à une sorte de rancœur, dès la première lecture des messages et autres « ordres du jour » que la SNCF a publiés. Le sentiment de frustration fut général.

Pourtant notre Direction générale n'a pas craint de se rendre ridicule en publiant l'ordre du jour n° 132, lancé pour s'attirer « les remerciements de ses troupes ».

Après un paragraphe de haute voltige sentimentale, à en faire pleurer un crocodile, sur les sacrifices et les rudes épreuves subis par la SNCF depuis vingt-cinq ans (et ceux de ses agents alors !), sa décision de nous octroyer une mesquine gratification exceptionnelle (os à ronger !) et de nous rendre la moitié, seulement des sommes qu'elle nous a honteusement dérobées au cours de l'année sous forme d'amendes (et pas toujours douces), la direction termine son petit laïus épistolaire par un ignoble et infâme couplet paternaliste sur la fierté des cheminots qui « verront dans ces mesures un encouragement à accomplir dans l'ordre et la cohésion » (tiens ! tiens ! mine de rien !) « les tâches qui les attendent durant les années à venir »... et qui « sauront transmettre à

leurs cadets cet amour du métier »... etc.

Battez tambours, sonnez clairons, le petit doigt sur la couture du pantalon et la main droite au képi agrémenté « des épis d'argent dont peut désormais s'orner le sigle de notre maison ».

Comme on vous l'écrit ! Quand on sait comment nous traitent nos « patrons » lorsque nous réclamons notre dû en manifestant notre mécontentement, on mesure le sordide de cette exhortation finale.

Quant à nos organisations syndicales, et en particulier la CGT, elles se sont contentées de présenter toutes ces « générosités » comme étant le résultat payant de notre lutte et de notre unité.

Re-tambours et re-clairons ! En ces temps de froidure, un grog leur aurait été plus profitable pour se dégager le cerveau, que de se gargariser avec des actions et des luttes qu'elles n'ont jamais été capables de conduire jusqu'au bout.

« UN ACOMPTE
ÇA NE FAIT PAS
LE COMPTE ».

Le passage au cadre permanent des auxiliaires a pour effet un retard de 15 jours et même plus de leur solde.

Bien sûr, on leur donne un « petit acompte » le 15 pour atteindre la fin du mois ensuite : « Débrouillez-vous, on ne peut pas vous régler, nous n'avons pas votre fiche de paye ».

Le gars qui n'a pas peur, s'arme de courage et résoud à moitié le problème en arrachant un second acompte (nous pouvons tout le faire en ne nous laissant pas intimider) mais au prix de quel effort ! Cela entraîne des opérations comptables supplémentaires et la direction, par l'intermédiaire de ses garde-chiourmes, use de tous les moyens pour nous léser, aussi faut-il remuer terre et ciel pour ne pas crever de faim durant la quinzaine suivante.

La suppression de telles difficultés et notre paye à la fin du mois, nécessiteraient tout au plus l'établissement anticipé des fiches. La SNCF nous ferait ainsi un court crédit, pour une fois. Nous, nous lui faisons bien crédit de notre travail tout le reste du temps !

(V.O. - Cheminots)

AIR FRANCE (Orly Nord)

DEBRAYAGES PARTIELS
...ET REQUISITIONS

L'action revendicative à Orly-Sud, partie des gars du chargement, a été stoppée net par un ordre de réquisition. C'est le sort qui nous guette tous, tant que nos mouvements, nos débrayages restent isolés.

Si nos directeurs, notre gouvernement sont si aptes à réquisitionner lorsqu'il s'agit de débrayages partiels, il leur serait beaucoup moins facile de le faire si nos grèves étaient coordonnées, généralisées. Reste à savoir si nos centrales syndicales le désirent.

A Orly-Nord, nous avons été appelés à répondre par une campagne de signatures, des délégations à nos chefs de sections, de protestations « énergiques » sur le papier. C'était nécessaire, mais était-ce bien suffisant ?

Quant à nous, nous pensons que si tous les travailleurs désirent défendre leur droit de grève, c'est par la grève qu'il faut répondre.

DANS L'IGLOO

Passer 9, 10 heures et même plus chaque jour à la boîte, dans l'odeur d'huile et de graisse qui embaume les ateliers, ce n'est jamais drôle, l'été c'est difficilement supportable, mais par moins 12 degrés, cela devient de l'héroïsme.

Dans les bureaux, les hangars, les ateliers, certains d'entre nous ont le « privilège » d'être médiocrement chauffés, mais il est des secteurs particulièrement déshérités. A LM, section pilote, sect'on d'avant-garde, nous dit-on, il fait un froid de Sibérie. Le travail à l'extérieur sur avion devenant impossible, les gars amènent l'appareil dans le hangar. Aussi les portes sont-elles constamment en train de s'ouvrir ou de se refermer et la température ambiante se maintient-elle sensiblement au même niveau que celle de l'extérieur. Le principe des vases communicants, quoi !

Il paraît qu'Orly est un des aéroports les plus modernes du monde, cela prouve que la Direction, quand elle le veut, est capable de trouver des solutions aux problèmes les plus compliqués. Est-il vraiment si difficile de chauffer convenablement des lieux où nous devons travailler ?

Et si, dans ces vieux hangars à courant d'air, la Direction ne pouvait apporter une solution immédiate au problème du chauffage, au moins sachons lui imposer de venir de temps en temps nous réchauffer dans le « gourbi » sans que sa vigilante maîtrise ne nous en déloge en nous rebattant les oreilles sur la belle époque de Marignane, etc.

(V.O. - Air-France.)

CHAUSSON (Gennevilliers)

COMME A LA CHAÎNE

A la cantine Chausson les conditions de travail des serveuses sont toujours aussi déplorables. Courir d'une table à l'autre en portant les plateaux lourdement chargés, ce n'est pas autre chose que les cadences infernales qu'on nous impose à la fabrication. De plus, elles doivent subir, tout comme nous, la pression des chefs qui n'hésitent pas à leur imposer un surcroît de travail dû au manque de personnel.

Cette situation a pour effet de nous faire attendre et par suite de nous faire manger des plats à moitié froids. La cantine qui devrait être en même temps qu'une détente un plaisir pour le palais, n'est plus qu'une station à service rapide pour faire le plein.

Et encore si c'était du Super, on comprendrait que ce soit si cher, car le prix des repas est un des plus élevés de la région parisienne.

Ecoeurés par ces « avantages sociaux » beaucoup de camarades ont pris le parti de manger à la gamelle. Quant aux serveuses certaines préfèrent encore changer d'usine.

Aussi bien à la fabrication qu'à la cantine, la Direction Chausson montre ouvertement son mépris pour tout ce qui touche nos conditions de travail.

(V.O. Chausson)

Les services de la Communauté européenne se livrent actuellement à une enquête pour savoir si, dans les industries des 6 pays, le calendrier établi pour la réalisation de l'harmonisation des salaires masculins et féminins est bien respecté. La construction électrique allemande a refusé de répondre à cette enquête (Usine Nouvelle n° 52 du 27-12-62).

C'est grave et c'est aussi très significatif. Mais on serait curieux de savoir ce qu'à répondu l'industrie française.

CITROËN (Région parisienne)

IL N'Y A PLUS
LE FEU !

Samedi 22 décembre, un atelier de l'usine Saint-Charles a brûlé, provoquant de graves dégâts aux machines et aux bâtiments ? Heureusement, personne ne fut blessé.

Seulement non contente de faire travailler les équipes d'entretien pendant le week-end de Noël, la Direction s'est permise d'adresser individuellement des lettres de convocation à certains ouvriers et à certains membres de la maîtrise. De plus, le personnel des Centres Citroën a été appelé aussi à travailler pendant les trois jours.

Ainsi, pour assurer sa production, dès le mercredi, les trois jours de congés n'ont pas compté pour elle. Il y avait quand même la possibilité de refuser de venir pour certains.

D'autant plus que toute la semaine dernière l'atelier a travaillé par une température plus proche de zéro que de 20°. Les réparations de la toiture n'étaient pas terminées.

De plus, ce week-end de fin d'année, de nouveau, des équipes ont travaillé, non seulement le lundi 31 mais aussi le mardi 1er janvier.

Il n'y avait pourtant aucune urgence qui exige un travail ce jour-là, à l'usine.

Et même si la Direction avait besoin de certains ce jour-là, il ne fallait accepter qu'avec la promesse de pouvoir récupérer en double ce temps de repos, car si elle avait tellement besoin de nous, elle n'avait qu'à faire, elle aussi, quelques sacrifices.

(V.O. Citroën).

OUVRIERS
A PART ENTIERE

Autrefois les Algériens, aujourd'hui les Sénégalais, ou autres ouvriers noirs, ou chez Citroën cela continue. On embauche sans arrêt des noirs pour faire le sale boulot.

Ils sont manoeuvres, petits ou gros travaux, et bien sûr, sont les plus mal payés, et très souvent considérés comme des chiens par les chefaillons.

Souvent très mal logés : ils sont 40 ou 50 par chambres, beaucoup se plaignent de mal dormir car ils ont des horaires qui les gênent mutuellement.

Pendant ce temps, leur président convaincu et acheté par l'Etat français, se pavane dans les palais, au cours de nombreuses visites officielles.

C'est bien comme pour les Algériens, Citroën a besoin de manoeuvres et ces derniers n'ont qu'à se débrouiller. Pourquoi les ouvriers français, italiens ou espagnols ont-ils la possibilité d'être logés par Citroën, bien qu'en payant ? Pourquoi pas de logements pour les Noirs ? Citroën serait-elle raciste ?

Que la maison sache que ces hommes prendront conscience de leur triste condition au contact des ouvriers français, qu'elle médite cela et qu'elle se souvienne des Algériens.

(V.O. Citroën).

LES PROTECTEURS

Ces jours derniers, Castro vient d'échanger des prisonniers contre des médicaments nécessaires pour sauver des enfants. Ces prisonniers sont pourtant des anti-castistes qui, au lendemain de leur libération, ne se gênent pas pour continuer leur lutte et mener leur action contre Cuba.

Comment se fait-il que l'URSS dans un cas semblable, ne lui soit pas venue en aide, elle qui a su lui envoyer ses fusées soi-disant dans le but de la protéger.

On l'a vu, face à la puissance militaire de l'impérialisme américain ce n'est pas de quelques missiles qu'est faite la révolution cubaine, c'est de la volonté et de la détermination de son peuple. Pour tenir, c'est de vivre et de médicaments que ce peuple a besoin.

La preuve de plus, s'il en fallait, que l'aide de l'URSS aux pays « sous-développés » est loin d'être désintéressée et que seuls ses intérêts diplomatiques lui dictent ses actes.

SNECMA (Paris-XIII)

PAPA N'A PAS VOULU...

Nous venons de toucher la prime de fin d'année : 15.000 AF ! Malgré les bruits persistants et prometteurs, elle n'a pas été augmentée. Les mêmes bouches rapportent que la Direction, notre mère à tous, aurait bien voulu nous donner 20.000 AF, mais c'est l'Etat qui aurait refusé. Bien sûr. L'Etat a bon dos !

Les entreprises nationalisées ont cet avantage qu'en cas de pépin, on ne sait jamais qui accuser de Pierre Paul ou Charles. Enfin, les 5.000 francs sur la prime ne valent pas une larme. Par définition, la prime dépend du bon vouloir de ceux qui l'accordent. Qu'ils veulent plus, qu'ils veulent moins ou qu'ils ne veulent plus du tout, cela fait partie de la règle du jeu.

Mais nous, nous savons que la prime est une partie de notre salaire, partie avec laquelle nous sommes obligés de compter dans les tristes caëculs de notre budget quotidien. Des lois et des contrats régissent notre salaire et une lutte indispensable et permanente lui assure une sauvegarde relative. Mais en prélevant arbitrairement, une partie de notre salaire, qu'elle utilise d'abord et qu'elle nous verse ensuite deux fois l'an sous forme de prime, la Direction soustrait ainsi à notre contrôle, une somme considérable dont elle peut se servir à tout moment comme d'une arme pour nous faire tenir « sages ».

INTEGRATION DE LA PRIME
DANS LE SALAIRE

V'LA LE GENERAL
QUI PASSE

L'autre vendredi, nous avons eu droit à la visite d'un général, un vrai (preuve qu'ils ne sont pas tous à la Santé, quoi qu'en disent les mauvaises langues). Le nôtre était en civil, mais les habitudes militaires ne se sont pas perdues pour autant. Un général, c'est bien connu, ça aime que « ça brille » ! Aussi, il fallait voir la corvée d'astiquage !

D'habitude, on n'est pas trop chatouilleux à la SNECMA sur la propreté et l'ordre des lieux. C'est serait même plutôt le contraire. Mais ce vendredi là, quelle frénésie de nettoyage ! La production, la sacro-sainte production ? Une autre fois ! Chacun, armé d'un balai et d'un chiffon, brosse, frotte, dispoisait avec élégance les pièces sur du papier couleur de neige, et ô miracle, l'accès des poubelles se trouvait comme par enchantement dégagé. Les petits dessins expliquant l'usage de nos magnifiques poubelles (parce qu'il faut tout expliquer aux ouvriers, ils ne savent pas à quoi sert une poubelle, voyons !) recouvraient leur utilité. Les pièces avaient disparu. Les copains des traitements thermiques proprement bouclés dans leur atelier, le hall avait bien l'air d'une caserne.

Le général est passé. Les pièces sont revenues. La crasse aussi.

A quand la prochaine visite ? (V.O. - SNECMA.)

CABLES DE LYON (Lyon)

LA DEUXIEME CHAINE

Ce n'est pas celle que nous proposons à la R.T.F., mais la deuxième chaîne encore en projet, du self-service qui est ici en cause. Son installation augmenterait considérablement le déficit actuel du budget cantine. Aussi, le patron a-t-il décidé une augmentation de 15 centimes du prix du repas. A première vue, le sacrifice semble faible au prix où sont les denrées alimentaires. Mais il est une question qui se pose : celle de la gestion.

La quote-part patronale sert à payer les frais généraux (entretien du local, salaires du personnel de service) le consommateur ne payant, lui, que ce qu'il mange. Jusqu'à présent, nos représentants au Comité d'Établissement s'étaient, avec raison, opposés à ce que nous supportions les frais généraux.

Effectivement, toute cantine d'entreprise est moins une œuvre sociale qu'un élément de l'appareil de production. Elle permet le travail en équipe et fait dépendre le salarié de la boîte, même quand il n'est pas devant sa machine ou son bureau. Dans ces conditions, nous comprenons mal que le C.E. continue à gérer le séj dans des conditions financièrement défavorables. Comment jera-t-il pour boucler le budget ? Les bourgeois qui s'y connaissent en affaires, ne placent leur argent que dans des opérations rentables. Pourquoi faut-il, lorsqu'elles ne le sont pas, qu'ils trouvent des syndicalistes pour s'en occuper et endosser devant les travailleurs les responsabilités de la vie chère !

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (St-Nazaire)

NOUS EN AVONS ASSEZ

Quand il ne gèle pas, la zone comprise entre l'infirmerie sud et la mécanique n° 2 est un véritable bourbier. Le balayeur chargé d'atténuer les effets d'une intense circulation est comme l'ancien supplicié hollandais condamné au fond d'un puits à utiliser une pompe d'évacuation au débit inférieur au tuyautage de remplissage. Par économie (sans doute) aucune précaution n'a été prise contre le gel et l'eau fait défaut dans les vestiaires.

Les W.-C. du quai d'armement (côté formes de radoub) et l'évacuation débouchant à l'angle du réfectoire (endroit bien choisi), dégagent une odeur indescriptible.

OBSÈDE OU DETRAQUE ?

Le contremaître des aléseuses-raboteuses tient systématiquement un langage ordurier qui ne plaît à personne. Son nom le destinait à faire « l'ocroyeur » chargé de répartir les étalages aux marchés et foires et il aurait pu exercer ce rôle du côté de l'Adriatique, tout à son aise d'invoquer les Grecs.

LA RETRAITE A 63 ANS

Elle est réalisée dans quantité d'usines dont Sud-Aviation. Le mode de rémunération transitoire est officieux, mais admis par les pouvoirs publics : Ministère et Inspecteurs du Travail, Préfectures, Caisses ASSÉDIC, etc...

Aux Chantiers de l'Atlantique, rien n'est réalisé, en dépit des engagements de Pinçon qui a usé de ce mensonge pour faire avaler l'accord d'entreprise.

(V.O. Chantiers de l'Atlantique).

Directeur-Gérant : M. SCHREDT
LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine)
S.O.P.I.L., 86, av. du Pt-Wilson

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués

BAH ! LES PATES

Conséquence de la baisse du thermomètre, les légumes verts sont rares et chers. Aussi, la presse locale a reproduit un avis donné par un organisme officiel conseillant de manger des produits tels que riz... et pâtes.

Nous ne pousserons pas « l'esprit chagrin » jusqu'à dire que la direction est responsable des intempéries, mais elle a dû penser : « Enfin nos idées sont au pouvoir ».

(V.O. - CABLES).

LIP (Besançon)

VIVE LUI

Depuis quelque temps, M. Fred Lip s'étale à longueur d'interview, d'articles élogieux, de photos dans la grande presse. Que d'encre ! Que d'encre !

« Visage de sportif, tanné par le soleil... révolutionnaire... novateur... coopérateur... grand chef d'entreprise... » Je dis toujours la vérité... je n'aime pas imposer mes idées... et Lip III par ici, et IV par là, et II ailleurs... grande firme internationale... les Suisses tremblent... pas un grain de sable... et un raton laveur, comme dirait le poète.

Des ouvriers hermétiques aux belles envolées des plumes journalistiques, auraient pu écrire, si on leur avait demandé leur avis (au fait qu'attendent les journalistes pour nous interviewer ?)

« Il n'est pas paternaliste... non certes pas... mais comme il le dit plus haut : « j'ai essayé par tous les moyens d'aider mon personnel à acheter des actions LIP ».

Dans ses rapports avec les ouvriers, il est pour le « référendum permanent », mais il refuse de recevoir nos délégués.

Il dit OUI à l'Europe. Il dit NON à une revendication de prime de fin d'année.

Il « travaille comme un cheval ». Nous, cela va de soi, nous nous tournons les pouces. C'est nous qui regardons la télé à l'atelier, et qui filons vers les pentes neigeuses goûter les joies du ski. Il a mis la société en bourse. La nôtre (de bourse) est plutôt plate. Merci...

Il cause, il cause... pour 400 millions par an, c'est-à-dire beaucoup d'heures de travail et de fatigue pour nous.

Mais, comme dirait « France Soir » : « Les montres LIP connaissent tant en France qu'à l'étranger (même en Suisse) un grand succès ».

FERMETURE ÉCLAIR (Petit-Quevilly)

MEILLEURS VŒUX...

« L'année 1962 se termine et à cette occasion la société Fermeture Eclair remercie son personnel des efforts accomplis cette année ».

Effectivement nous avons accompli des efforts pendant cette année qui vient de se terminer et nous pensons bien en accomplir d'autres cette année, mais ce ne doit pas être de ces efforts là que veut parler notre Direction ?

« Votre dynamisme et votre collaboration loyale sont les seuls moyens pour gagner et conserver la place prépondérante que vous voulez voir occuper par la « Fermeture Eclair »... ?

N'aurait-il pas été préférable qu'il nous soit donné les moyens de gagner et conserver un niveau de vie convenable ?

Mais nous saurons les trouver ces moyens, que ces « messieurs » nous fassent confiance.

PETITE ANNONCE

Dans le cadre des « nombreux avantages » qu'offre la société Fermeture Eclair, à son personnel, il est possible d'avoir chez soi une femme de ménage aux frais de l'usine...

Se faire inscrire auprès d'un des représentants de la Direction qui pourra d'ailleurs fournir tous les détails complémentaires.

(V.O. Fermeture Eclair)

MAUVAISES ROUTES

Avec l'hiver, les transports deviennent de plus en plus difficiles : congères, verglas, ralentissent les cars et il nous arrive d'être en retard à l'usine. Dans ce cas-là, la Direction « consent » à ne pas nous faire de réflexions sur ce « retard ». La Direction est vraiment bonne. Mais quand le retard dépasse la demi-heure, c'est toujours le coup de téléphone du gardien au chef qui donne ou ne donne pas l'autorisation de venir se faire exploiter.

MICHELIN (Clermont-Ferrand)

D'ailleurs, si la Direction assurait les transports, il nous serait plus facile d'exiger le paiement de ces heures perdues, en considérant que notre temps de travail commence au moment où nous montons dans le car. La Direction verrait les difficultés de transport l'hiver et pour la tenue de route, la Direction est bien placée pour avoir des réductions sur les pneumatiques.

JAMAIS LE DIMANCHE

Le travail du dimanche va devenir une véritable institution à l'usine.

Nous avons déjà récupéré le dimanche 30 le pont de Noël. Mais, pour certains, c'est aussi le dimanche 22 qu'ils sont venus travailler simplement parce que la Direction le leur avait demandé.

Ce travail supplémentaire n'était pas remplacé par une journée de repos dans la semaine, il ne sera pas payé à 100 %.

A une époque où les quarante heures sont une revendication à mettre en premier, c'est une curieuse manière d'envisager la question. La Direction, qui a pourtant des principes, nous fait récupérer le dimanche, mais pour certains, il leur faudra amener leur lit à l'atelier.

(V.O. Michelin)

« Qu'est-ce donc qu'un démocrate, je vous prie ? C'est là un mot vague, lourd, sans acception précise, un mot en caoutchouc. Quelle opinion ne parviendrait pas à se loger sous cette enseigne. »
A. Blanqui.

LE MEILLEUR ARGUMENT

Vendredi dernier, les presses ont débrayé. Il faisait un froid de canard dans l'atelier. Depuis des mois, nous demandions une cloison. En dépit des réclamations des délégués, la Direction faisait traîner les choses en longueur, en invoquant un tas de motifs.

Mais cette fois, devant notre détermination à ne reprendre le travail qu'après satisfaction de notre revendication, la Direction s'est enfin résolue à entreprendre immédiatement le montage d'une cloison et à installer un radiateur électrique.

La leçon est claire : de simples discussions entre nos délégués et la Direction n'ébranlent guère celle-ci, qui possède l'art et la manière de noyer le poisson. Pour faire entendre notre point de vue, notre meilleur argument, c'est encore l'action. Alors seulement nos délégués font le poids devant la Direction et nous pouvons obtenir satisfaction.

(V.O. LIP).

UCLAF (Romainville)

GAGARINE ET PENICILLINE

Le costume des conditionneuses employées au bloc stérile fait souvent la joie des visiteurs. Il est vrai que jouer trois heures de temps en temps (puisqu'on leur dit qu'on les relève au bout de ce temps) à être un habitant extraterrestre, ça n'est ni scandaleux, ni pitoyable.

Ce qu'ils ne peuvent pas savoir, ces flâneurs, c'est que pendant 8 heures par jour, tous les jours, ces ouvrières doivent jouer aux pilotes de Vostocks ou autres Spoutnicks.

Donner 40 anciens francs de l'heure en plus n'est pas une compensation et il est dommage que certaines ouvrières considèrent cela comme un avantage, car nos conditions de travail ne doivent pas être pour nous une question d'argent. Notre santé ne doit pas se monnayer.

Certains travaux, c'est vrai, nécessitent des tenues aussi spéciales qu'inconfortables, mais cela doit amener des compensations en temps de pose ou en repos, et la direction en est bien consciente, qui se sent obligée de mentir aux visiteurs.

A nous de la faire passer des paroles aux actes.

V.O. UCLAF)

« La guerre civile que l'on veut bannir avec angoisse de la révolution, ne se laisse pas bannir, car la guerre civile n'est qu'un autre nom de la lutte des classes, et l'idée que le socialisme pourrait être réalisé sans lutte des classes, par la décision d'une majorité parlementaire, est une ridicule illusion petite bourgeoise... »

« Celui qui, aujourd'hui, recourt à l'Assemblée nationale, celui-là veut, consciemment ou inconsciemment, faire reculer la révolution jusqu'au stade historique des révolutions bourgeoises, c'est un agent camouflé de la bourgeoisie ou un idéologue inconscient de la petite bourgeoisie. »
R. Luxembourg.

CRÉDIT LYONNAIS (Paris)

DE LA TENUE !...

Le Crédit Lyonnais est une maison respectable et sa publicité à la radio nous informe que la clientèle est reçue aux guichets par des employées aimables et agréables à regarder.

C'est entendu :

Pas d'excentrique dans la maison ! La Direction ne supporterait pas que son personnel féminin porte des pantalons ou des bas de couleur. Il serait très mal vu qu'il fume également. Elle veut que nous soyons bien habillées pour « accueillir » sa clientèle.

Gentilles, discrètes et élégantes, pour F 500 par mois ! Qui dit mieux ?

(V.O. Crédit Lyonnais)

C. S. F. Issy-les-Moulineaux

ESCROQUERIE

Si, pour la plupart d'entre nous, la paye de ce mois-ci a été augmentée dans une assez grande proportion du fait de la prime de fin d'année, il n'en a pas été de même pour un petit nombre de camarades qui n'ont reçu qu'une feuille de prime où le montant était égal à 0 et, comble de cynisme, avec une enveloppe mais vide. Ce serait, aux dires de la Direction, pour signifier à ces personnes qu'elles sont indésirables dans l'usine.

Les seuls indésirables que nous connaissions, ce sont les patrons.

Les primes, nous l'avons déjà dit, ne sont que la restitution d'une partie de la plus-value, soustraite de notre travail, que la Direction nous distribue quand bon lui semble, dans des proportions décidées par elle, et qu'elle se permet de ne pas nous donner (voir plus haut) si cela lui chante.

Plutôt qu'un hypothétique 13e mois, c'est l'intégration de toutes les primes dans le salaire et la revalorisation de celui-ci qu'il nous faudra revendiquer.

(V.O. C.S.P. Issy).

BERLIET (Lyon-Vénissieux)

DE QUEL BOIS SE CHAUFFER

Aux fonderies, chaque année, avec le retour de l'hiver, l'ouverture simultanée des lucarnes et du portail provoque des courants voisins de celle de l'extérieur. D'air glacé et des températures. Dans certains coins de l'atelier, l'eau a même gelé, et si nous n'y prenons pas garde, nous nous transformerons bientôt en glaçons au pied de nos machines.

A Montplaisir, mercredi dernier, la Direction ne s'est décidée à chauffer qu'une demi-heure avant l'arrivée des équipes. Ce qui nous a obligé à geler le reste de la journée et les jours qui suivirent, en attendant que l'atmosphère se réchauffe un peu. Car, pour la Direction, il n'y a pas de petites économies quand il s'agit de les faire sur nos dos et au mépris de notre confort le plus élémentaire.

A moins qu'elle n'ait trouvé là un moyen de nous faire travailler plus vite en nous obligeant à produire nous-mêmes de quoi lutter contre le froid. Solution doublement avantageuse pour elle, mais qui n'est pas forcément de notre goût.

Pour être traités comme des hommes, il faudra peut-être leur montrer de quel bois les ouvriers se chauffent !

Dans certaine usine, les ouvriers battaient la semelle pour se réchauffer ; à force de taper du pied, ils se sont retrouvés dans le bureau du Directeur !

Pour lui faire part de leurs chauds sentiments.

(V.O. Berliet)

PRENDRE LE TEMPS DE VIVRE

Chaque année, la Direction nous informe par des circulaires que nous avons la possibilité de pratiquer tous les sports : équitation, gymnastique, volley-ball, athlétisme, etc... et de suivre des cours de musique, de peinture, de cuisine ou de théâtre !

Et chacun de nous pense qu'il serait bien agréable de pouvoir s'évader quelques heures par semaine pour faire du sport ou de la peinture, mais où trouver le temps ? Ce n'est pas en travaillant 44 heures par semaine que nous pouvons aller au groupe sportif ou au groupe photo, et il y en a bien peu parmi nous qui ont le courage d'aller sur un stade le samedi après une semaine de travail.

Il ne faut pas mettre la charrue avant les bœufs. Le temps n'est pas venu pour nous d'aller nous détendre en faisant du ski ou du théâtre, il faut d'abord montrer à la Direction notre volonté de revenir à la semaine de 40 heures.

AOIP (Paris XIII)

DE L'AIR !

Par ces temps de froidure et de pluie, nous sommes fort heureusement chauffés, mais dans de nombreux ateliers, dans les ateliers de soudure en particulier, l'aération laisse plutôt à désirer.

Les fers chauffants, la soudure chauffée, la fumée de cigarette s'alliant à l'air déshydratant, tout ceci n'est guère agréable pour travailler. D'autant qu'il n'est pas rare que les conditions de travail nous fassent partir chez nous avec des maux de tête et des migraines.

Travailler dix heures par jour, ce n'est guère réjouissant, mais rentrer mal fichu l'est encore moins, car l'usine vient gâter jusqu'à nos heures de liberté.

(V.O. A.O.I.P.)